



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Première partie

Travail à réaliser

(durée : 3 heures)

A partir du dossier médical et du patient, vous devez :

- Prendre les moulages négatifs des orthèses de Monsieur L.**
- Couler les positifs de ces appareils.**
- Commencer la rectification des moules positifs.**

Nota :

- Les positifs devront comporter votre numéro d'inscription**
- Vous disposerez de votre patient (en tennis) pendant les trois premières heures de l'épreuve**

BTS PROTHÉSISTE - ORTHÉSISTE

Travaux pratiques

Durée : 15 h

Session 2002

PRESTP

Coef. : 8

Page 2/4

Deuxième partie

Travail à réaliser

(durée : 8 heures)

A partir des éléments recueillis lors de la première partie, vous devez :

- 1. Finir de retoucher les moulages positifs**
- 2. Réaliser les appareils avec le matériel fourni.**

2.1 Orthèse du membre supérieur :

- 2.1.1 Thermoformer l'orthèse du membre supérieur.**
- 2.1.2 Réaliser l'orthèse du membre supérieur.**

2.2 Orthèse du membre inférieur :

- 2.2.1 Thermoformer l'orthèse du membre inférieur.**
- 2.2.2 Réaliser l'orthèse du membre inférieur sans nervurage.**

- 3. Essayer les appareils et effectuer les éventuelles retouches.**

Nota :

- Vous disposerez de votre patient (en tennis) pendant trois heures en fin de cette deuxième partie.
- Les thermoformages seront réalisés sous vide.
- Découper l'orthèse du membre inférieur en rétro-malléolaire et en avant de la tête des métatarsiens.
- Vos orthèses devront comporter votre numéro d'inscription.

| | | |
|------------------------------|--------------|--------------|
| BTS PROTHÉSISTE – ORTHÉSISTE | | |
| Travaux pratiques | Durée : 15 h | Session 2002 |
| PRE5TP | Coef. : 8 | Page 3/4 |

Troisième partie

(durée : 4 heures)

Après les essayages effectués lors de la deuxième partie, vous devez :

- **Finir les orthèses de Monsieur L.**

Nota :

- **Les ferrures et les sangles seront maintenues sur les orthèses à l'aide de rivets tubulaires.**
- **Vos orthèses devront comporter votre numéro d'inscription.**
- **Vous disposerez de votre patient pendant une heure en début et une heure en fin de troisième partie.**

Les orthèses de Monsieur L terminées seront rendues au jury d'examen

| | | |
|------------------------------|--------------|--------------|
| BTS PROTHÉSISTE – ORTHÉSISTE | | |
| Travaux pratiques | Durée : 15 h | Session 2002 |
| PRE5TP | Coef. : 8 | Page 4/4 |

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.